



S.E.M. Assainissement des Eaux de Tahiti

Société au capital de 178 070 000 de FCFP

Hôtel de ville de Punaauia

B.P. 130 345 – 98 717 Punaauia

RC 0086 B – TAHITI 545301 – CODE APE 410Z

Téléphone 40 50 94 50 / Mail : contact@vaitama.pf

Vente par appel d'offre de canalisations en fonte de la SEM Vaitama

(Vente en l'état et sans garantie)

Liste exhaustive des canalisations en fonte en vente :

DESIGNATION	QUANTITE	u (6 ml)	Longueur ml
Tuyau fonte intégrale DN450	14	ml	84
Tuyau fonte intégrale DN400	8	ml	48
Tuyau fonte intégrale DN350	1	ml	6
Tuyau fonte intégrale DN250	5	ml	30
Tuyau fonte intégrale DN200	6	ml	36

Conditions générales de la vente

Le Conseil d'administration de la S.E.M Vaitama, en sa séance du 19 août 2022, a décidé de procéder à une vente de canalisations en fonte au titre de l'année 2022.

Les canalisations en fonte sont vendues à l'unité. Les candidats devront donc soumettre une offre de prix pour chaque canalisation en fonte qu'ils souhaitent se voir attribuer.

1) Garantie et frais éventuels de remise en état des canalisations en fonte

La vente des canalisations en fonte a lieu sans garantie d'aucune sorte de la part de la SEM Vaitama, celles-ci étant vendues dans l'état où elles se trouvent le jour de la vente, et il ne sera admis aucune réclamation pendant ou après la vente.

La SEM Vaitama se réserve le droit de retirer de la vente certaines canalisations en fonte.

2) Mode de cession et commission d'ouverture des enveloppes

Pour chaque canalisation, la cession sera prononcée par une commission au profit du soumissionnaire ayant proposé l'offre la plus élevée.

Toutefois, la SEM Vaitama se réserve le droit de ne pas donner suite à la vente si le montant de l'offre la plus enlevée est inférieur à la mise à prix indiquée.

Le chèque remis par le soumissionnaire dont l'offre aura été retenue sera conservé à titre d'acompte à valoir sur le prix. Il sera contacté par la SEM Vaitama et invité à verser le solde de son offre dans les 8 jours qui suivent cette notification.

3) Modalités de remise des offres

Dans une enveloppe cachetée, seront à glisser la ou les offres (une sous-enveloppe par offre) pour lesquelles le candidat se portera soumissionnaire. L'enveloppe sera à remettre directement à la SEM Vaitama ou à poster avec accusé-réception à l'adresse suivante :

Annexe de la SEM Vaitama
Bel Air - 2 Servitude Vaiatu
B.P 130 345 - 98717

L'enveloppe portera l'adresse indiquée ci-dessus ainsi que la mention suivante : « **Offre(s) pour la vente de canalisations en fonte, à n'ouvrir qu'en commission de dépouillement** ».

Chaque sous-enveloppe contiendra une offre, composée des documents suivants :

- Une lettre de soumission (annexée au présent règlement)
- Une copie de la pièce d'identité du candidat (+ extrait Kbis pour les sociétés). Toute personne participant à la vente pour le compte d'une association, d'une collectivité ou d'une société devra être dûment habilitée. (Procuration – Extrait de Kbis pour les Sociétés – Extrait – parution au JOPF pour composition du bureau pour les associations)
- Un chèque d'acompte de dix pourcent (10%) du montant proposé pour la canalisation de fonte, rédigé à l'ordre de la « SEM Assainissement des Eaux de Tahiti ».

Les formulaires incomplètement renseignés, l'absence de pièces d'identité valide ou une offre inférieure au prix planché fixé par la SEM Vaitama, entraînera la caducité automatique de l'offre.

4) Personnes admises à participer

La vente de l'ensemble des canalisations en fonte est ouverte aux professionnels et aux particuliers. Les actionnaires de la SEM Vaitama ne sont pas autorisés à soumettre des offres (art.1596 du Code Civil)

5) Modalités des visites

Les canalisations en fonte, objets de la présente vente, seront visibles à la Station d'épuration de Punaauia.

- Les visites se feront le (le jeudi 14 décembre 2023 et le jeudi 25 janvier 2024) avec présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

6) Enlèvement

Une fois le solde reçu, le soumissionnaire pourra récupérer le bien, sous présentation d'une pièce d'identité, directement sur le site des visites, 30 jours après la notification d'acceptation de son offre.

À défaut d'enlèvement dans le délai imparti, et si la SEM Vaitama l'exige, l'acquéreur sera tenu de lui verser une indemnité journalière qu'elle se réserve de fixer elle-même sans préjudice des poursuites qui pourraient être exercées contre elle, à moins que la SEM Vaitama ne juge utile de considérer les matériels non retirés comme n'ayant jamais été vendus.

7) Date limite de remise des offres

La date limite de remise des offres est fixée au 13 mars 2024 avant 14 heures à la SEM Vaitama.

8) Renseignements

SEM Vaitama
Tél : 40 50 94 50
contact@vaitama.pf